

Zimbra

coralie\_mpoyombayo@csf.bc.ca

---

**Fwd: Fermeture d'écoles par jours de neige**

---

**De :** Coralie Mpoyo <coralie\_mpoyo@csf.bc.ca>

ven., 31 janv. 2020 10:30

**Objet :** Fwd: Fermeture d'écoles par jours de neige**À :** Coralie Mpoyo Mbayo  
<coralie\_mpoyombayo@csf.bc.ca>

---

**De :** Marie-Pierre Lavoie <mariepierre\_lavoie@csf.bc.ca>**Date :** lundi 13 janvier 2020 à 19:56**À :** Remi Masson <remi@redcedarenvironmental.com>, <patrick\_gatien@csf.bc.ca>, <roger\_lagasse@csf.bc.ca>**Cc :** Sarah Masson <sarahmasson1982@gmail.com>**Objet :** Re: Fermeture d'écoles par jours de neige

Rebonjour Monsieur Masson,

Me revoici plus vite que prévu. Donc, nous fermons les écoles francophones quand le conseil scolaire anglophone ferme les siennes. La politique (dont le lien est plus bas), la vidéo qui se trouve à la page suivante <https://www.csf.bc.ca/transports/intemperies/> et les détails contenus sur la page expliquent bien les raisons pour lesquelles il est parfois nécessaires de fermer une école. Il en va de la sécurité de toutes et de tous.

J'espère que ces renseignements supplémentaires sauront répondre à vos questions.

Merci encore de nous avoir envoyé vos préoccupations et de l'engagement que vous démontrez envers l'éducation de vos enfants.

Au plaisir

Marie-Pierre Lavoie

Marie-Pierre Lavoie  
elle/she/her  
Conseillère du sud de l'île de Vancouver  
Présidente du conseil d'administration  
mariepierre\_lavoie@csf.bc.ca  
778-977-6274

Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
100-13 511 Commerce Parkway Richmond BC V6V 2J8  
www.csf.bc.ca

**Messages de confidentialité :** Ce courriel (de même que les fichiers joints) est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution ou copie de ce courriel est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous en aviser sur-le-champ, détruire toutes les copies et le supprimer de votre système informatique.

**Confidentiality Message :** This communication (including any files transmitted with it) is intended solely for the person or entity to whom it is addressed, and may contain confidential or privileged information. The disclosure, distribution or copying of this message is strictly forbidden. Should you have received this communication in error, kindly contact the sender promptly, destroy any copies and delete this message from your computer system.

---

**De :** Marie-Pierre Lavoie <mariepierre\_lavoie@csf.bc.ca>

**Date :** lundi 13 janvier 2020 à 10:05

**À :** Remi Masson <remi@redcedarenvironmental.com>, <patrick\_gatien@csf.bc.ca>, <roger\_lagasse@csf.bc.ca>

**Cc :** Sarah Masson <sarahmasson1982@gmail.com>

**Objet :** Re: Fermeture d'écoles par jours de neige

Bonjour Monsieur Masson,

Merci de nous avoir écrit et de nous avoir fait part de vos préoccupations.

Je vous reviens d'ici demain soir avec plus de détails, mais en attendant, voici le lien vers la politique de fermeture en cas d'intempéries :

<https://www.csf.bc.ca/wp-content/uploads/ressources/Politique-I-900-2-Fermeture-des-ecoles-en-cas-durgences.pdf>

Bonne journée

Marie-Pierre

---

**De :** Remi Masson <remi@redcedarencenvironmental.com>

**Date :** lundi 13 janvier 2020 à 06:51

**À :** <mariepierre\_lavoie@csf.bc.ca>, <patrick\_gatien@csf.bc.ca>, <roger\_lagasse@csf.bc.ca>

**Cc :** Sarah Masson <sarahmasson1982@gmail.com>

**Objet :** Fermeture d'écoles par jours de neige

Bonjour,

J'écris pour demander que les écoles demeurent ouvertes par jours de neiges. Je comprends que les autobus ne peuvent pas accéder les quartiers ruraux ou enneigés, mais rien n'empêche les écoles de rester ouvertes.

Par jours de neige, les parents sont quand même obligés de se rendre au travail, et les employeurs ne sont aucunement obligés de compenser les parents qui sont forcé de rester à la maison. Pour ma part, en tant que gérant de petite entreprise, les 'jours de neiges' représentent une perte importante qu'il m'est impossible de récupérer et qui a des séquelles qui durent plusieurs semaines après la fermeture. Etant donné les coûts de vie en Colombie-Britannique, il n'est pas responsable de fermer les écoles sans cause exceptionnelle.

Il me semble aussi que les enseignants et autre employés d'école sont rémunérés quand les écoles sont fermées. En tant qu'employés du système publique, c'est mon avis qu'ils seraient obligés de se rendre au travail, comme tous les autres travailleurs de la provinces. Dans d'autres juridictions (e.g. Ontario), les écoles demeurent ouvertes, même par jours de neige. Je ne comprends pas pourquoi il n'en serait pas de même ici.

Je comprend également que certains employés des écoles notent le danger de circuler par jour de neige. Effectivement, c'est moins facile que d'habitude. Les autres travailleurs de la province s'accommodent à la différence; il n'y a aucune raison que les employés des écoles ne peuvent pas faire de même. Je remarque aussi que WorkSafe BC n'identifie pas des routes enneigées comme un danger incontrôlable du travail ou comme raison de rester à la maison avec compensation.

Si il y a une raison irréprochable pour fermer les écoles, je demande

respectueusement m'en informer. Sinon, il est mon avis que le CSF doit reconnaître les difficultés importantes engendrées aux parents par les fermetures d'écoles et commencer le processus de garder les écoles ouvertes.

Respectueusement,

**Rémi Masson, R.P.Bio.**  
*Senior Consultant*

Redcedar Environmental Consulting Inc.  
520-45715 Hocking Avenue  
Chilliwack, BC V2P 6Z6

**Image supprimée par l'expéditeur.**



---